



- ***CAP CIVIL (www.capcivil.com/)***

La pédagogie des consultants de ce cabinet de conseil en recrutement et mobilité professionnelle s'appuie sur une longue expérience des bilans de compétences, de l'outplacement, des processus de recrutement des cadres du privé et de la reconversion des officiers. Ce prestataire accompagne le candidat dans la constitution de son portefeuille de compétences transposables en entreprise et dans la construction d'un projet professionnel réaliste.

- Selon les attentes spécifiques de chaque candidat, CAP CIVIL propose la constitution d'un parcours de reconversion personnalisé ou une prestation ponctuelle de services : redynamiser sa recherche d'emploi, valider ses projets, préparer ses entretiens de recrutement, préparer un projet de création ou de reprise d'entreprise...